

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS F



Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.net

Point 1 de l'ordre du jour

CX/RVDF 10/19/1

Avril 2010

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS

Dix-neuvième session

*Burlington, Vermont, États-Unis d'Amérique, du 30 août au 3 septembre 2010*

### DÉFIS ACTUELS DU CCRVDF ET SOLUTIONS

(préparé par le Président du CCRVDF)

1. Le président rappelle que lors de la 18<sup>e</sup> session du CCRVDF, le président du Comité a lancé un débat informel sur les problèmes auxquels le CCRVDF est actuellement confronté et sur les éventuelles solutions à ces problèmes. Le président présente un résumé de certains des points soulevés par les délégations dans le rapport de la dix-huitième session du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (ALINORM 09/32/31, par. 168-179.) Beaucoup de points soulevés par les délégations sont discutés et traités par les groupes de travail physiques et électroniques au sein du CCRVDF. Les points de discussion ont été classés en deux catégories : 1) Sensibilisation des autres pays, en particulier les pays en développement, et 2) les éventuelles révisions pouvant nécessiter d'autres débats sur les politiques et procédures de gestion des risques du CCRVDF et les politiques d'évaluation des risques du JECFA.
2. Dans la catégorie des autres affaires, le président souhaite inviter les délégations à poursuivre leurs discussions informelles. Il aimerait que les questions suivantes soient couvertes dans ces débats : 1) Les points mentionnés lors des discussions de la 18<sup>e</sup> session pour lesquels des mesures ont été prises; 2) Une mise à jour sur les progrès réalisés par les groupes de travail concernant ces points et sur les travaux restant à accomplir; 3) Toute autre discussion et recommandation sur les points pour lesquels aucune mesure n'a été prise et sur les recommandations à faire concernant les prochaines étapes; et 4) une discussion informelle sur les points qui n'ont pas été identifiés lors des discussions précédentes. Le président tient à reconnaître les efforts des groupes relativement aux progrès accomplis sur ces points, à l'élaboration d'un plan d'action pour les travaux restants et à l'identification de nouveaux sujets de préoccupation, afin de permettre le bon fonctionnement du CCRVDF.
3. Le président estime que ces débats informels offrent aux délégations l'occasion d'améliorer les travaux du Comité en procédant à l'évaluation du CCRVDF. Le président tient à remercier par avance toutes les délégations pour leur travail acharné et les efforts qui permettront au CCRVDF de remplir sa mission.